

Conclusion de la réunion de création de l'Association des secrétaires de Mairies du Tarn

Mais qu'est ce qu'un titre ?

Voilà le cri d'alarme que j'ai dû lancer à la responsable du service remplacement du CDG. Ayant fait des études dans la gestion et l'administration des collectivités territoriale, dur a été le constat quand je me suis retrouvée en remplacement d'urgence dans une commune de 107 habitants sans collègue ni « tuilage ».

Permis d'inhumer, DIA, PESASAP, contrôle de légalité, autant de termes qui prouvent que la fonction de secrétaire de mairie est unique et complexe.

Quels ont été mes recours :

- une secrétaire de mairie d'une commune presque voisine qui a bien voulu m'aider et a pris de son temps et nous le savons tous ici, celui d'une secrétaire de mairie est précieux ! Non sans me décourager, elle m'a dit ce jour-là : « Pour être bien dans le poste, il faut compter un minimum de 3 ans ».

C'est vrai qu'avec un recul de 3 années passées, je me suis dit « oui, c'est vrai que je suis plus à l'aise dans mon travail ». Aujourd'hui, avec un recul de 5 ans et un regard vers le futur, se pose la question de l'évolution constante de notre travail, des modalités, des réglementations et de notre adaptabilité constante...

Laquelle, lequel d'entre nous n'a pas besoin de soutien, d'un « coup de fil à un ami » ! Lequel d'entre nous n'a pas eu envie de partager son désarroi en ne voyant pas les dotations être publiées avant 18h le 31 mars ... ! Lequel d'entre nous n'a pas besoin de dire à quelqu'un « les élus me demandent ça, tu en penses quoi ? » Oui, même dans le plus parfait des duos maire-secrétaire, il faut parfois prendre du recul !

- Mon deuxième recours, un maire qui a accepté que la secrétaire de sa commune prenne du temps pour aider une collègue et par la même occasion, aider des élus à sortir la tête hors de l'eau après quelques jours / mois d'absence de la secrétaire. S'il avait su que ce n'était que le début d'appel, de remplacement, de dépannage ... ! A chaque demande de remplacement les duos que nous formons se disent « On ne peut pas les laisser comme ça ! » « Peut-être qu'un jour, ce sera nous ».

Cette histoire pour quoi ?

- Cette histoire pour démontrer une fois de plus que le métier de secrétaire de mairie est une fonction à part entière, unique dans le monde du travail et des collectivités locales. Qui peut se vanter d'avoir un salarié qui est à la fois « urbaniste, fiscaliste, comptable, rédacteur, directeur des ressources humaines, juriste et même parfois assistant social » comme le précise l'article de Charlie hebdo du 12 avril 2023 ? Et j'oserai même ajouter « agent technique » par moment.

- Cette histoire pour pointer l'évolution constante des demandes, de la dématérialisation, des logiciels, des compétences qui obligent à remettre en question notre formation, nos connaissances, nos compétences et nous-même parfois.
- Cette histoire pour appuyer la spécificité d'un poste généraliste et pluridisciplinaire qui demande une connaissance technique spécifique.
- Cette histoire pour poser les problématiques actuelles de notre fonction et le sentiment d'isolement, de solitude, de manque de temps que nous partageons.
- Cette histoire pour que soit fait le constat de ce qui nous amène ici, car c'est en définissant le problème que nous trouverons et travaillerons à la ou aux solutions.

Comment faire ?

Nous allons y réfléchir, y travailler mais nous ne devons pas le faire seuls. Je suis aujourd'hui ravie de voir que les élus de l'AMF, du CDG, de l'AMR, du département et des mairies sont présents. Depuis la genèse de l'idée de cette association, il nous a semblé important de travailler avec vos instances pour résoudre une problématique constatée par l'ensemble d'entre nous sans oublier la Préfecture.

Le fameux duo « maire-secrétaire » est une réalité et c'est, en travaillant de concert que nous pourrons trouver des solutions. Nous avons pour l'invitation à cette AG envoyé un mail aux maires **et** aux secrétaires, car nous pensons que cette association vivra **pour** les secrétaires de mairie **et** avec les élus.

Nous tenons avec Nassima, dans cette perspective, à remercier M. Carayon, M. Vieules et nous avons une pensée particulière aujourd'hui pour M. Puech qui ont compris notre démarche, qui nous ont encouragées et donné du temps pour en arriver là.

Trouver une secrétaire de mairie c'est bien ... la garder c'est mieux !

Le 29 novembre Mme Gibel rencontrait M. Stanislas Guérini, ministre de la Transformation de la Fonction Publique

Depuis, les TV, les radios, les journaux, les réseaux sociaux sont inondés de cette problématique :

- « Secrétaire de mairie : un rouage essentiel en voie de disparition »
- « Secrétaire de mairie, un emploi nécessaire qui peine à trouver preneur »

Un PPL a été présenté au Sénat le 6 avril.

Oui, il existe un vrai problème de recrutement et un manque évident de secrétaires qui ne saurait s'arranger avec le nombre de départs à la retraite sur les prochaines années. Là encore, nous comprenons la problématique des élus.

Le projet de loi a, lors de son passage au Sénat, été amendé pour supprimer les articles 1 à 3 et 6 à 7 relatifs à la revalorisation du métier et la création d'un cadre d'emploi.

Il reste dans le texte voté :

- Une formation initiale effectuée dans la première année.
- Une ouverture au contrat CDD.
- Une liste d'aptitude ciblée pour les secrétaires de mairie.

Non, la problématique ne se limite pas au recrutement et à un accompagnement à court terme. Notre fonction doit être revalorisée, nos problématiques entendues et un travail législatif effectué pour les réduire à défaut de toutes les solutionner..

La reconnaissance du travail effectuée peut venir des administrés (« l'administré à qui je viens de changer la carte SIM (la fameuse !) a bien conscience que ce n'est pas mon travail et il est reconnaissant »).

Elle peut provenir de la collectivité et des élus, qui, ont vu la difficulté de notre travail et ils ont pris conscience de la qualité de notre travail ».

Cette reconnaissance ne peut pas être que « symboliques » et empreinte de gratitude. Elle doit aussi être accompagnée d'une reconnaissance financière à plus forte raison quand certaines collectivités non toujours pas adopté le RIFSEEP, qui n'est pas non plus une solution en soi.

La réalité des échanges dans les groupes des réseaux sociaux identifie bien un mal être et parfois une non-reconnaissance, une surcharge de travail, et bien d'autres problèmes qui installent un mal-être, une fatigue qui peut entraîner des arrêts maladie et précipite parfois des départs en retraite.

Heureuse de savoir qu'à partir d'aujourd'hui, les secrétaires entrant en poste bénéficieront d'un groupe de collègues et de soutien clairement identifié, nous nous réjouissons également que les secrétaires en poste, « NOUS », nous puissions trouver un groupe de soutien et faire entendre chacune des voix individuelles qui portent des sujets concrets de préoccupation.

Poursuivons notre mission de service public, je dirai même la mission de service public rural de proximité de qualité que nous portons chaque jour, parce que nous aimons notre travail il faut que nous puissions continuer à dire « Je suis heureux / heureuse d'aller au travail ».

Parce que notre métier est beau, à partir d'aujourd'hui, nous, les initiatrices du projet, auxquels se sont joints les membres du bureau, auxquels, nous l'espérons, se joindront de nombreux adhérents, accompagnés des élus et des instances représentés, nous souhaitons travailler et œuvrer par le biais de cette association avec pour objectif d'entendre un jour un enfant, un lycéen, un universitaire dire un jour « Quand je serai grand je serai secrétaire de mairie » !

Merci.

Noémie DRILLAUD